



អង្គជំនុំជម្រះវិសាមញ្ញក្នុងតុលាការកម្ពុជា

Extraordinary Chambers in the Courts of Cambodia
Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens

**ព្រះរាជាណាចក្រកម្ពុជា
ជាតិ សាសនា ព្រះមហាក្សត្រ**

Kingdom of Cambodia
Nation Religion King

Royaume du Cambodge
Nation Religion Roi

Le 12 janvier 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**ENTRÉE EN VIGUEUR DE L'ADDENDUM À L'ACCORD
ENTRE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES ET
LE GOUVERNEMENT ROYAL DU CAMBODGE**

Suite à l'adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies (A/RES/75/257B), à la promulgation par Sa Majesté le Roi Norodom Sihamoni et à la signature de l'instrument de ratification par le Gouvernement royal du Cambodge (GRC), l'Addendum à l'Accord relatif aux Chambres extraordinaires entre l'ONU et le GRC est entré en vigueur.

L'Addendum, dont le titre complet est *Addendum à l'Accord entre l'Organisation des Nations Unies et le Gouvernement royal du Cambodge concernant la poursuite, conformément au droit cambodgien, des auteurs des crimes commis pendant la période du Kampuchéa démocratique sur les dispositions transitoires et l'achèvement des travaux des Chambres extraordinaires*, confère aux Chambres extraordinaires un mandat résiduel comprenant notamment le contrôle de l'exécution des peines, la protection des témoins et des victimes, l'entretien, la préservation et la gestion des archives des CETC, et la diffusion d'informations au public ainsi que le suivi de la mise en œuvre des réparations accordées aux parties civiles, selon les besoins, entre autres fonctions.

Les fonctions résiduelles commenceront à la fin de la procédure judiciaire pour une période initiale de trois ans.

L'Addendum peut être consulté sur le site Web des CETC à l'adresse <https://eccc.gov.kh/sites/default/files/legal-documents/Addendum.pdf>

Pour de plus amples informations, veuillez contacter:

M. NETH Pheaktra
Chef de la Section des affaires publiques et Attaché de presse
Tél. portable : +855 (0) 12 488 156
Courriel : neth.pheaktra@eccc.gov.kh